

ENSEMBLE DE PLUIE

HI-WAY

DATE: 30/12/2014



Jaune / Bleu



Orange / Bleu



Couleurs	40/42 S	44/46 M	48/50 L	52/54 XL	56/58 XXL	60/62 XXXL
Jaune / Bleu	7HWRY S	7HWRY M	7HWRY L	7HWRY XL	7HWRY XXL	7HWRY XXXL
Orange / Bleu	7HWRO S	7HWRO M	7HWRO L	7HWRO XL	7HWRO XXL	---

Description Générale / Matériaux

Tissu Haute-visibilité	150D polyester oxford/PU, 2000mm/2000mvp
Tissu de contraste	150D polyester oxford/PU, 2000mm/2000mvp
Doublure	Taffeta
Capuche	Capuche dissimulée dans le col
Col	Col haut
Fermeture	Fermeture éclair jusqu'en haut du col
Serrage	Veste : cordon intérieur à la taille Pantalon : élastique à la taille
Manches	Serrage élastique aux poignets
Mollets	Fermeture par boutons pression
Bandes	Bandes rétro-réfléchissantes cousues (Veste : 2 bandes autour du torse et de chaque manche) (Pantalon : 2 bandes autour de chaque jambe)
Poches	Veste : 2 poche extérieur basse avec rabat muni de bandes velcro

ENSEMBLE DE PLUIE HI-WAY



Packaging & Stockage



× 1

=

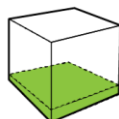


1 pièce par sachet



× 10

=



10 sachets par carton

Toujours transporter et stocker l'article dans son emballage d'origine. Stocker dans un endroit sec, à l'abri des rayons direct du soleil

Normalisation

Ce vêtement est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de

**L'attestation CE de type n° 7520 Issue 1.
Délivrée par SATRA (organisme notifié n° 0321)**

EN 20471:2013 Classe 3



- Surface matière = 3/3 (Veste)
- Surface matière = 1/3 (Pantalon)



Ce modèle est en conformité avec la norme EN340

EN 343:2003 + A1:2007 Classe 1.2.



- Résistance à la pénétration d'eau = 1/3
- Résistance à la vapeur d'eau = 2/3

Instructions de lavage :

20 lavages possibles



Explication générale des normes

EN 20471:2013

Vêtement haute-visibilité à usage professionnel

- Classe 1 : Niveau minimal de protection (0.14 m² de tissu fluorescent, 0.10 m² de bandes rétro réfléchives)
- Classe 2: Niveau de protection intermédiaire (0.50 m² de tissu fluorescent, 0.13 m² de bandes rétro réfléchives)
- Classe 3: Niveau de protection maximal (0.80 m² de tissu fluorescent, 0.20 m² de bandes rétro réfléchives)



EN 340:2003

Vêtement de protection – Exigences générales

- Ergonomie
- Innocuité
- Désignation de la taille
- Vieillessement
- Compatibilité et marquage du vêtement de protection et des informations qui doivent être fournies par le fabricant avec le vêtement de protection



EN 342: 2004

Vêtement de protection contre le froid

- A: Résistance thermique I_{CLER}
- B: Résistance thermique I_{CLE}
- C: Perméabilité à l'air (3 niveaux)
- D: Résistance à la pénétration d'eau (2 niveaux)



EN 343: 2003

Vêtement de protection contre la pluie

- X: Résistance à la pénétration d'eau (3 niveaux)
- Y: Résistance à la vapeur d'eau – propriétés respirantes (3 niveaux)



EN 14058: 2004

Vêtement de protection contre les climats frais

- A : Classe de résistance thermique (3 niveaux)
- B : Classe de perméabilité à l'air (3 niveaux)
- C : Classe de résistance à la pénétration d'eau (2 niveaux)
- D : Valeur de l'isolation I_{cler}
- E : Valeur de l'isolation I_{cle}

